

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTER DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000015086

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe les soumissionnaires ayant participé deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 29/2026 portant entretien routier et autoroutier 1 ère tranche : Remise à niveau des routes nationales - PACE 2017, paru dans le BOMOP, les quotidiens « الحياة » et « صدی الشرق » du 21.05.2026 ainsi que dans la presse électroniques, qu'à l'issue de l'analyse et évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Désignation	Entreprise et son NIF	Montant DA/TTC	Délai	Offre technique/60 pts	O.B. S
Lot 04 : Entretien de la RN 71 entre PK 78+600 et PK 82+100 sur 2,7 Km.	ETPHB AICHOUN 166152300028186	48.102.775,00	03 mois	55,25	Moins disant
Lot 05 : Entretien de la RN 15 entre PK 48+100 et PK 50+100 sur 1,8 Km.	SNC HYDRO BELOUAR ET CIE 000715004687579	28.875.350,00	02 mois	49,25	Moins disant
Lot 06 : Confortement de la RN 25 au PK 66+200 sur 30 ml.	ETB TCE PH CHIBI AMAR 156154700317120	5.085.465,00	02 mois	43,75	Moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis, dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.